



Congo Basin
Blue Fund
‘An African and global challenge’



Fonds Bleu pour le
Bassin du Congo
« Un enjeu africain et planétaire »

COMMISSION CLIMAT
DU BASSIN DU CONGO

SECRETARIAT EXECUTIF

N° _____/CCBC-SE.26

**PRÉPARATION DE LA PREMIERE TABLE RONDE DES BAILLEURS DE
FONDS POUR LE FINANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT
DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO**

**QUATRIEME SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE
LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO ET DU FONDS
BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO**

NAIROBI, KENYA, 12 MAI 2026

**CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU
CONGO ET DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO, ELARGI AUX
MINISTRES DES FINANCES**

Nairobi, République du Kenya, 10 mai 2026

RAPPORT DU CONSEIL DES MINISTRES



I. INTRODUCTION

1. Sous la présidence conjointe de Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Secrétaire Exécutive de la Commission du Climat du Bassin du Congo (CCBC), et de Madame **Deborah MLONGO BARASA**, Secrétaire du Cabinet chargée de l'Environnement, du Changement Climatique et des Forêts de la République du Kenya, il s'est tenu le **10 mai 2026 à Nairobi** le Conseil des Ministres de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), élargi aux Ministres des Finances.

2. Cette réunion ministérielle était inscrite dans le cadre des activités préparatoires du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, prévu le **12 mai 2026 à Nairobi, au Kenya**.

3. L'objectif principal du Conseil des Ministres était d'examiner et de valider les recommandations formulées par les points focaux et les experts sur tous les dossiers techniques, avant leur soumission au Sommet des Chefs d'Etat.

4. Plus précisément, les travaux des Ministres avaient pour objectif d'examiner les recommandations des experts sur :

- Les fiches de projets prioritaires soumises par les États et les organisations sous-régionales ;
- Les projets de règlement intérieur des organes et comités du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), préparé par la BDEAC avec l'appui du cabinet FINACTU ;
- La désignation des représentants des États au sein des organes de gouvernance du F2BC ;
- Le projet d'ordre du jour de la session à huis clos du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Le projet de Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la position commune concernant la table ronde des bailleurs de fonds, intégrant les orientations stratégiques 2025-2030 ;
- Le projet de Communiqué final du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement

5. Ont pris part aux travaux, les Ministres et Représentants des Ministres chargés de l'environnement et des finances des États membres suivants :

- Le Royaume du Maroc.



- La République d'Angola,
- La République du Burundi,
- La République du Cameroun,
- La République Centrafricaine,
- La République du Congo
- La République Gabonaise ;
- La République de Guinée Equatoriale ;
- La République du Kenya ;
- La République de l'Ouganda ;
- La République Démocratique du Congo ;
- La République du Rwanda ;
- La République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe ;
- La République du Soudan du Sud ;
- La République du Tchad ;

6. Étaient également présents les représentants des organisations régionales suivantes ; la Commission de l'Union Africaine, la Commission de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Commission Internationale du Bassin du Congo, Oubangui Sangha (CICOS), la Commission du Bassin du Lac Victoria, l'Autorité du Lac Tanganyika, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

7. La liste complète des participants est en annexe

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

8. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par diverses allocutions dont celles de:

- Monsieur **Moses VILAKATI**, Commissaire de l'Union Africaine en charge de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Économie Bleue et de l'Environnement Durable ;
- Monsieur **Dieudonné EVOU MEKOU**, Président de la BDEAC, représenté par M. **Jean Paterne MEGNE EKOGA**, Vice-Président de la BDEAC
- Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, représenté par Monsieur **Francial Giscard LINBENGUE DOBELE-KPOKA**, Commissaire aux Infrastructures et au développement durable de la CEMAC ;
- Madame **Leïla BENALI**, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable du Royaume du Maroc ;



- Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo de la République du Congo, Secrétaire Exécutive de la CCBC.

9. Le discours d'ouverture de Conseil des Ministres Son Excellence **Monsieur Musalia MUDAVADI**, Premier Secrétaire du Cabinet de la République du Kenya a été prononcé par sa représentante, Madame **Deborah Barasa MLONGO BARASA**, Ministre Secrétaire de Cabinet Environnement, Changement Climatique et Forêts.

10. Les allocutions et discours sont en annexe.

III. HUIS CLOS DES MINISTRES ET CONCLUSIONS

11. Les travaux ont été présidés par Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable, Secrétaire Exécutive de la CCBC.

III.1 Mise en place du bureau

12. Le Bureau du Conseil des Ministres a été mis en place et composé ainsi qu'il suit :

- **Présidence** : Congo ;
- **1^{ère} Vice-Présidence** : Kenya ;
- **2^{ème} Vice-Présidence** : Gabon ;
- **3^{ème} Vice-Présidence** : Maroc ;
- **1^{er} Rapporteur** : Guinée Equatoriale ;
- **2^{ème} Rapporteur** : Sud Soudan ;
- **3^{ème} Rapporteur** : République Démocratique du Congo.

13. Le Secrétariat des travaux a été assuré par la Commission de l'Union Africaine, la CCBC, le Kenya, la BDEAC et le Maroc

III.2 Adoption de l'ordre du jour

14. L'ordre du jour, adopté avec amendements, a été déroulé comme suit :



IV. EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

15. Point 1 : Lecture du Rapport de la réunion des Points Focaux CCBC-F2BC

La lecture du rapport de la réunion des points focaux du 9 mai 2026 a été faite par le Point Focal du Kenya.

Les échanges qui s'en sont suivis ont permis aux Ministres de formuler quelques observations qui ont été intégrées dans ledit rapport, qui a été ensuite adopté par le Conseil des Ministres.

16. Point 2 : Présentation et adoption des règlements intérieurs des organes du F2BC

Afin de faciliter l'appropriation par tous les pays et faciliter la décision des Ministres lors de leur conseil, chacun des projets de règlement intérieur mettant en place les différents organes du Fonds Bleu pour le bassin du Congo, précédemment analysés lors de la réunion des points focaux ayant précédé le Conseil des Ministres du 10 février 2026 à Brazzaville, ont été relus.

17. Quelques observations ont été formulées puis intégrées dans les documents. Le rapport de la réunion des Points Focaux du 9 mai 2026, précise les amendements formulés.

18. Les Points Focaux ont dès lors recommandé aux Ministres d'adopter les 6 projets de règlement intérieur relatifs à la mise en place des organes du F2BC, notamment le Comité Exécutif, le Secrétariat Permanent, le Conseil d'administration, le Comité d'investissement, le Comité technique, l'Assemblée des financeurs.

19. En ce qui concerne le projet de règlement intérieur relatif à la mise en place Comité scientifique au sein de la CCBC, les points focaux ont recommandé aux Ministres de donner leur accord de principe à la mise en place de cet outil, en attendant que tous les documents y relatifs soient analysés dans les détails.

20. Point 3: Examen des recommandations des Points Focaux sur la désignation des représentants des Etats dans les six organes de gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo , notamment la désignation du Président et du Vice-Président du Comité Exécutif.

En ce qui concerne particulièrement le Comité Exécutif qui est le premier organe du F2BC dont le projet de règlement intérieur a été relu durant la réunion des Points Focaux du 9 mai 2026, celui-ci devant être composé des Ministres des finances, de l'économie ou du plan, les Points Focaux ont recommandé aux Ministres, de procéder à la désignation du Président et du Vice-Président du Comité Exécutif.



21. Point 4 : Appui au mécanisme d'auto-financement du Fonds Bleu via les marchés carbone : Proposition d'une stratégie de diplomatie scientifique par l'AUF.

Le Prof. **Slim KHALBOUS**, Recteur de l'AUF, a été invité par les ministres à refaire la présentation faite devant les Points Focaux.

22. Il a été rappelé que cette initiative, dont l'objectif est de produire des crédits carbone crédibles, s'inscrit bel et bien dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs recommandations des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CCBC sur cette question de diplomatie scientifique, dont celles issues du Sommet de Trois Bassins tenu en 2023 à Brazzaville.

23. Aussi elle intervient à la suite d'un travail en cours mené par la CCBC avec d'autres partenaires tels que la CEA et le PNUD.

24. Les Ministres ont dès lors donné leur accord de principe pour le développement de ce projet proposé par l'AUF et la création d'un Collège scientifique des experts, en attendant étudier dans les détails la documentation proposée par l'AUF.

25. 12. Point 5 : Présentation du portefeuille des projets par la BDEAC

A l'issue de la présentation faite par la BDEAC plus de 60 projets prioritaires identifiés et transmis par tous les pays de la CCBC, hormis le Maroc, pour être inscrits dans le premier programme prioritaire de financement du plan d'investissement du F2BC.

26. Les Points Focaux ayant confirmé chacun en ce qui le concerne les projets soumis. Le conseil des Ministres a adopté ces projets, qui devront être présentés aux bailleurs de fonds lors de la table ronde qui sera organisée à Brazzaville en marge des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD).

27. Point 6 : Examen du projet d'agenda provisoire du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement

La présentation du projet d'agenda provisoire du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement a été faite par le Point focal de l'Ouganda.

28. Le projet de document a été analysé par les Ministres qui y ont formulé quelques amendements. Ces derniers ont été pris en compte et une version actualisée a été produite.



29. Point 7 : Examen du projet de Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la position commune face à la Table Ronde des bailleurs de fonds

Le document présenté par le Point Focal du Burundi a été examiné par les Ministres. Les observations formulées par ces derniers y ont été intégrées.

30. Point 8 : Examen du projet de Communiqué final des Chefs d'Etat et de Gouvernement

Le document présenté par le Point Focal du Gabon a été examiné par les Ministres. Les observations formulées par ces derniers y ont été intégrées.

31. Après examen de tous les points inscrits à l'ordre du jour et des recommandations formulées, le Conseil des Ministres a procédé aux délibérations suivantes :

32. S'agissant des fiches de projets prioritaires soumises par les États et les organisations sous-régionales, le Conseil des Ministres les a adoptées.

33. S'agissant des projets de règlement intérieur des organes et comités du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), notamment le Comité Exécutif, le Secrétariat Permanent, le Conseil d'administration, le Comité d'investissement, le Comité technique, l'Assemblée des financeurs, le Conseil des Ministres les a adoptés.

34. S'agissant de la désignation des représentants des États au sein des organes de gouvernance du F2BC, notamment le Président et le Vice-Président du Comité Exécutif, le Conseil des Ministres a adopté la désignation du Congo à la présidence du comité et celle du Kenya à la vice-présidence.

35. S'agissant du projet d'agenda provisoire du 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil des Ministres l'a adopté.

36. S'agissant du projet de Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la position commune concernant la table ronde des bailleurs de fonds, intégrant les orientations stratégiques 2025-2030, le Conseil des Ministres l'a adopté.



VI. CEREMONIE DE CLOTURE

38. La clôture a été marquée par la lecture :

- du rapport des travaux, par Madame **Marie NYANGE NDAMBO**, Ministre de l’Environnement et Développement Durable de la République Démocratique du Congo ;
- de la motion de soutien, par Madame **Ana Paula CHANTRE LUNA DE CARVALHO PEREIRA**, Ministre de l’environnement de l’Angola;
- de la motion de remerciements, par Monsieur **Diosdado OBIANG MBOMIO NFO**, Ministre délégué de l’Agriculture, de l’Élevage, des Forêts de la Pêche et de l’Environnement de la Guinée Equatoriale.

Le discours de clôture du Conseil des Ministres a été prononcé par Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l’Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Secrétaire Exécutive de la Commission Climat du Bassin du Congo.

39. Les travaux, qui avaient débuté à 10 heures, ont été clos à 21 heures après l’adoption à l’unanimité du présent rapport.

Fait à Nairobi, le 10 mai 2026

Pour le Conseil des Ministres,

Madame Arlette SOUDAN-NONAUT

Ministre de l’Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Secrétaire Exécutive de la CCBC